

IMPORTATION MASSIVE D'HUILE ALIMENTAIRE DOUTEUSE AU BÉNIN

La santé des populations dangereusement menacée

Le Bénin serait-il devenu un dépotoir d'huiles alimentaires douteuses importées et livrées en vrac à la consommation? A ce jour, l'importation au Bénin de ces huiles sans aucun contrôle de leur qualité, prend une allure très inquiétante. Le week-end dernier encore, un grand navire nommé CHEM ADRATIC a accosté au port de Cotonou avec une énorme cargaison d'huiles alimentaires vidées dans les camions citerne dont la plupart sont destinés au transport de produits pétroliers. La consommation de ces huiles importées représente un grand danger pour la santé de nos populations.

Fresnel Kaluce

Mercredi dernier déjà, le président de la ligue pour la défense des consommateurs au Bénin, M. Romain A. Houéhou était monté au créneau à la faveur d'une conférence de presse pour dénoncer l'importation massive depuis un certain temps au Bénin d'huiles alimentaires à risque pour la consommation; et pour mettre en garde les populations contre la consommation de ces huiles de mauvaise qualité. Samedi dernier contre toute attente, le navire CHEM ADRATIC débarquait au port de Cotonou une importante quantité d'huiles alimentaires, qui serait d'environ 10.000 tonnes. Sur le quai C du Côté du port de pêche, une longue file de camions citerne se forme pour le transport de ces huiles. Sur les lieux, les chauffeurs interrogés disent être arrivés remplir leur citerne «d'huile d'arachide» à destination de Ikpilè dans le département des Plateaux. D'autres sources indiquent que des 10.000 tonnes d'huile transportées par le navire CHEM ADRATIC, 8.000 tonnes devraient être déversées dans un autre petit navire nommé North trader à destination du Nigeria. Les 2.000 tonnes d'huile restant devraient être stockées dans des tanks à Ikpilè.

Face à cette situation, on est alors en droit de se poser un certain nombre de questions. Ces huiles débarquées au port de Cotonou ont-elles subi un contrôle de la part des institutions chargées de la normalisation et de la gestion de la qualité? A-t-on vérifié leur origine, les matières premières qui sont entrées dans leur fabrication et leur date de péremption? Manifestement non.

Le moins qu'on puisse dire, est que le constat fait samedi dernier au port de Cotonou et à Ikpilè est alarmant. La plupart des



Des navires débarquant une énorme quantité d'huiles alimentaires au port de Cotonou

camions citerne invités pour le transport de l'huile importée sont des camions qui servent habituellement au transport des produits pétroliers; apparemment, ils n'avaient pas été nettoyés. De plus, le mauvais état des tanks à Ikpilè donne beaucoup à réfléchir quant à la qualité de la conservation de ces huiles. Il y a donc à craindre et à s'inquiéter pour la santé des innocentes populations quand ces huiles impropres vont être déversées sur le marché.

Les associations de consommateurs interpellées

Face à cette situation d'importation massive d'huiles alimentaires non soumises à aucun contrôle rigoureux, il est alors impérieux et urgent que toutes les associations de Consommateurs de notre pays se mobilisent pour exiger que les huiles importées et stockées dans des tanks à Ikpilè fassent l'objet d'un contrôle très minutieux. Le cri d'alarme de la

semaine dernière du président de la ligue pour la défense des consommateurs M. Romain A. Houéhou doit être effectivement le déclic pour des actions urgentes visant à exiger l'interdiction au Bénin d'huiles alimentaires impropres à la consommation. Il est maintenant temps pour que les associations de consommateurs jouent effectivement leur rôle de défense et de la protection des intérêts des consommateurs béninois.

Des préjudices aux industries locales

L'importation massive des huiles alimentaires sans aucun contrôle de leur qualité met sérieusement en difficulté la filière oléagineuse industrielle de notre pays. Ces huiles impropres déversées sur le marché à un prix très bas, viennent concurrencer les huiles produites par les industries locales qui sont un fleuron très important dans le tissu industriel

du Bénin. Ces huiles produites localement sont soumises à des contrôles rigoureux par la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA) et par la Direction pour la Promotion de la Qualité et du Conditionnement des produits (DPQC). Par conséquent l'importation anarchique de ces huiles alimentaires au Bénin non seulement constitue une menace sur la santé des populations, mais risque également de provoquer le blocage du développement industriel du Bénin particulièrement amorcé dans la filière oléagineuse industrielle. Il urge alors que des actions soient déclenchées à tous les niveaux pour décourager l'importation au Bénin d'huiles alimentaires impropres à la consommation.

L'Etat doit agir

Le ministre de la Santé publique et celui de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi sont

alors interpellés au regard des conséquences néfastes qu'entraînerait l'importation incontrôlée au Bénin des huiles alimentaires de qualité douteuse sur la santé des populations et sur le tissu industriel de notre pays. La nécessité d'organiser et de réglementer le secteur de production, d'importation et de commercialisation s'avère alors très urgente. L'importation en grande quantité des huiles en vrac doit être interdite et les contrôles sur la qualité de tout produit en provenance de l'extérieur doivent être renforcés. Ces mesures auront pour conséquence d'une part d'insuffler à la filière oléagineuse industrielle de notre pays un nouveau dynamisme, et d'autre part d'éviter au gouvernement de dépenser d'énormes sommes d'argent pour soigner les populations victimes de la consommation d'huiles alimentaires de mauvaise qualité. □



Des camions citernes de produits pétroliers pour recevoir de l'huile alimentaire au port de Cotonou